

La Via Campesina est impliquée dans le processus de paix en Colombie

Les accords de paix entre FARC-EP et le gouvernement colombien devraient mettre fin au conflit armé « interne » le plus ancien du monde qui a causé des centaines de milliers de victimes et des millions de personnes déplacées. Le paramilitarisme et le trafic de drogue se sont développés à grande échelle en connivence avec les gouvernements successifs et la répression militaire était féroce. Les origines du conflit étaient les justes et ancestrales revendications des populations rurales et communautés indigènes pour l'accès aux terres agricoles, la justice sociale et la participation démocratique à la gestion du pays et ses ressources.

La Via Campesina est mandatée par les signataires des accords de paix pour l'accompagnement du processus de paix signé le 24 novembre 2016 à Bogotá sur le point 1, relatif à la réforme rurale intégrale, qui est en relation directe avec le point 4 concernant le remplacement des cultures d'usage illicite. Ce mandat s'exerce conjointement avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et l'UE (Union Européenne).

Si la Via Campesina s'implique dans la mise en œuvre des accords de paix c'est bien parce nous sommes une organisation de base paysanne et que plusieurs organisations paysannes et syndicales colombiennes sont partie prenante du processus.

La Via Campesina a organisé une première délégation internationale en septembre 2016 pour soutenir les accords de paix. Fin novembre 2017, une seconde délégation de vingt-six personnes, composée de délégué-e-s de 19 pays s'est rendue sur place pour se rendre compte des avancées du processus de paix et pour recueillir les témoignages des populations rurales, paysannes et communautés concernées. Les délégué-e-s ont sillonné cet immense pays et se sont rendus, outre dans la capitale Bogotá, siège du gouvernement et du parlement, dans cinq régions du pays (Arauca, Meta, Cauca, Caquetá et Nariño) qui ont été gravement touchées par le conflit armé.

La délégation a pu constater que les accords de paix négociés pendant plus de 4 années à La Havane sont accueillis avec espoir et soulagement ! La fin de la guerre est ressentie comme étant un tremplin essentiel vers une société plus juste qui devrait mettre fin aux inégalités sociales criantes et la pauvreté, et comme l'avènement d'une participation démocratique et la fin de la violence institutionnelle.

Malgré tout, le désenchantement et le découragement sont perceptibles car, un an après la signature des accords de paix, les engagements pris ne se concrétisent pas sur le terrain :

En bref, ce sont principalement les populations et communautés rurales qui ne voient pas d'améliorations : la réforme agraire n'avance pas, les terres promises ne sont pas mises à disposition ni légalisées, la pression sur les terres par l'agriculture industrielle et les exploitations minières s'accroît. La répression contre les producteurs de cultures illicites (coca, chanvre) reste violente sans que le remplacement de ces cultures se fasse d'une manière concertée. Les voies d'accès pour la commercialisation de la production agricole sont insuffisantes et l'absence d'infrastructures de santé est flagrante. L'insécurité augmente car le vide créé par la démobilisation des FARC a fait place à la présence de bandes armées. Plus de cent vingt leaders communautaires et paysans, syndicalistes et ex-combattants ont été assassinés depuis un an sans que les responsables aient été traduits en justice.

La délégation a en outre constaté les lenteurs administratives, le retard des programmes de développement et la réticence de la majorité de droite parlementaire à voter les lois qui

découlent des accords de paix. Les futures élections législatives et présidentielles de mars et mai 2018 ne laissent pas augurer le soutien déterminé nécessaire.

La Via Campesina pour sa part s'engage à diffuser ses observations auprès des organisations pour appuyer la mise en œuvre d'une économie agricole et paysanne dans le cadre des accords de paix, à soutenir le processus sur place par la formation de personnes à l'agroécologie, la création de banques de semences, à organiser des brigades internationales et à favoriser des jumelages avec des communautés paysannes, indigènes et espaces territoriaux de formation et réincorporation des FARC-EP.

Si le processus de paix réussit et si les droits humains sont rétablis, la Colombie pourra servir de modèle à tout le continent latino-américain et au reste du monde.

Genève, le 16 janvier 2018, pour les membres européens de la délégation, Philippe Sauvin